

## **LA SAFIR ADOPTE LES REGLES PERMETTANT DE VALIDER LA FMC**

A tous les participants, auditeurs et orateurs du congrès de la SAFIR

Samedi 10 et dimanche 11 mai 2008

L'année 2008 marque la mise en place officielle de l'attribution des crédits validant la Formation Médicale Continue (FMC). Notre congrès annuel sera validant grâce à l'Organisme Agréé SFO numéro 100 099 qui prend la responsabilité de nous guider sur la réglementation officielle, et de vérifier sa bonne application sous le contrôle du Conseil National de Formation Médicale Continue. Nous remercions le bureau de la SFO, Jean Antoine Bernard son directeur scientifique, et la commission FMC de la SFO présidée par Jean-Paul Renard, pour nous avoir fourni les indications pratiques de mise en place permettant de justifier cet agrément.

Au prix d'un formalisme rigoureux mais au final relativement simple, les réunions scientifiques validant la FMC vont gagner en intérêt, en transparence, en crédibilité et en qualité. Chaque participant au congrès, orateur, auditeur, organisateur, a la responsabilité individuelle de s'approprier la règle et l'esprit de la FMC dans l'intérêt général, car la validation du congrès annuel de la SAFIR ne peut être effective que sous réserve d'avoir respecté tous les engagements concernant l'information scientifique et les objectifs pédagogiques, mais aussi les engagements de traçabilité, de transparence, et d'évaluation.

La traçabilité impose à tous les participants un contrôle et l'enregistrement des badges à l'entrée de la salle pour chaque session.

La transparence impose à tous les orateurs de compléter la déclaration d'intérêt.

L'évaluation impose à tous les participants de compléter la fiche d'appréciation anonyme qui sera remise au congrès avec la pochette et le programme.

La page « FMC » du site apporte toutes les informations utiles. Elle sera complétée régulièrement.

Les attestations seront à télécharger sur le site après le congrès.

Merci à tous de prendre connaissance des documents d'information mis en ligne.

Avec nous, participez activement à la mise en place de la FMC validante à la SAFIR.

*Le Conseil d'Administration de la SAFIR*